

Arrondissement
de
St. Gaudens

Canton
de 1505
St. Martory

Communes de Sept.

Situation géographique
limites,
étendue.

Renfermé, pour ainsi dire, entre deux plateaux peu élevés, dont l'un au sud, l'autre au nord, le petit village de Sept est limité au nord par les communes d'Aulon et de Caseneuve-Montaut; à l'est par la commune de Cruspiary au sud par la commune de Castillon et à l'ouest par celle de Latoue. Toutes ces communes sont peu éloignées de Sept puisqu'une distance de cinq kilomètres, au plus, les sépare du centre du village.

Sans être trop loin de son chef-lieu de canton (neuf kilomètres environ) cette petite commune, qui est à une distance de 11 kilomètres de St. Gaudens, chef-lieu d'arrondissement et à 72 kilomètres de Toulouse se trouve quoique assez éloignée de la frontière pyrénéenne assez bien partagée par la nature comme situation géographique, puisque du haut d'un des sommets (le Montousan, c'est son nom) qui domine le village la vue s'étend au loin sur une grande étendue de la magnifique chaîne des Pyrénées. De là on aperçoit aussi et très distinctement le chef-lieu d'arrondissement avec une foule de petits villages qui, vus à cette distance, semblent en former la ceinture. Malgré cela le site, en général, n'est pas des plus beaux; le sol en est trop irrégulier; il n'est

M
4

(505)

pas non plus des plus fertiles, car, si pour être très productif, le sol doit posséder au moins ces trois éléments mélangés: la silice, la chaux et l'argile, celui de Sép est en grande partie argileux seulement; aussi les terres étant lentes à se ressuyer après la pluie, promptes à se durcir et à se dévaster par la sécheresse, sont-elles d'une culture généralement difficile.

On ne trouve pas non plus à Sép, comme dans bien d'autres petits villages des cours d'eau importants. Le seul qui mérite, peut-être, d'être signalé est le ruisseau dit des Gorgues d'Alia formé de deux petits ruisseaux sans importance qui descendent d'un des deux cotés qui entourent le village et d'une source abondante d'eau potable qui prend naissance au centre même de la commune. Quoique sans importance rien, peut-être, n'est aussi nuisible aux propriétaires riverains que ce dit ruisseau qui parcourt du sud vers l'ouest le territoire communal de Sép sur une étendue approximative de six kilomètres et qui se jette dans la rivière de la Noue non loin du petit village de Catoul. En effet, le lit du ruisseau reposant sur un sol imperméable, et par conséquent l'eau ne pénétrant pas dans la terre, elle profite de la moindre pente pour rendre la crue subite au plus petit orage qui s'abat sur la commune. Aussi ses débordements sont-ils fréquents et occasionnent-ils parfois de trop grands dégâts.

Quant à la source d'eau potable dont j'ai déjà dit un mot elle fournit en abondance l'année entière, de l'eau à toute la commune. Un lavoir couvert a même été établi à peu de distance du lieu de la source et trois grands baquets en pierre destinés à recevoir l'eau qui s'écoulerait inutilement servent

à l'abreuvement du bétail.

Ainsi donc quoique le petit village de Sept soit dépourvu de tout cours d'eau important et éloigné du voisinage de la mer la température y est douce grâce à la nature de son sol qui n'est point sablonneux, grâce à l'éloignement des hautes montagnes qui souvent arrêtent les vents chauds ou froids, grâce surtout aux courants particuliers des vents locaux qui, venant de l'ouest, soufflent entre les deux coteaux du village comme le long d'une colline; aussi les pluies sont-elles assez fréquentes et à l'époque des orages la commune est-elle souvent éprouvée par la grêle ou par des trombes d'eau si nuisibles aux propriétés.

Population

La commune groupant cette petite population est composée d'environ 104 maisons peu agglomérées et compte, d'après le recensement de 1881, 808 habitants. Si l'on remonte à l'année 1822 on trouve que la commune compte 110 maisons dont 114 ménages et 633 habitants ainsi répartis: village, 89 maisons, 89 ménages, 306 individus. La Grange, hameau, 4 maisons, 4 ménages, 24 individus. Cap de Cabat, 4 maisons, 4 ménages, 26 individus. Le reste se trouve divisé dans des proportions à peu près identiques entre les hameaux de la Gilette, des Marsaux, Grassant, Cicoux, Chemin du Chou et Ceguerin. D'après l'état la population agglomérée est de 306 individus et la population éparses de 347. En l'année 1892, c'est-à-dire 30 ans plus tard la commune ne compte plus que 108 maisons, 108 ménages et 877 habitants, encore y a-t-il 3 maisons inhabitées et en 1881 elle comptait, comme il a été dit, 808 habitants. Soit une différence en moins de 148 habitants comparativement à l'année 1822 et de 69 comparativement à celle

de 1882. Comme on le voit, d'après cette statistique la population a diminué de 22 pour 100 dans l'espace de 63 ans environ. Encore ce chiffre tend-il, je crois, à augmenter de jour en jour, pas, peut-être dans d'aussi grandes proportions étant donné qu'il ne reste plus maintenant que les ouvriers indispensables aux travaux de l'agriculture. Tant il résulte de là que les familles ne sont pas aussi nombreuses aujourd'hui qu'elles l'étaient au commencement de ce siècle. Non. On en rencontre encore à Leps comptant six, huit et même dix personnes. Ainsi pour ne citer que le village seulement nous y trouvons bien 8 maisons sur 99 qui en comptent au moins 8. Si on en retranche le père et la mère, il reste encore six enfants. Les familles qui restent sont donc encore assez nombreuses, seulement celles qui ont été la cause principale de la grande diminution de la population ont complètement disparu du territoire de la commune, la plupart se sont établies dans les grands centres, principalement à Bordeaux. D'autres se sont livrées au commerce de la toile, des draperies et se sont établies dans le département du Cantal. A quoi attribuer cette émigration, pour ainsi dire, de la population si ce n'est à la mauvaise nature du terrain? Que l'on joigne à cela des années trop fréquentes hélas! pendant lesquelles la grêle a complètement ravagé toutes les récoltes, on aura, je ne crains pas de le dire, ni de me tromper, les causes principales pour lesquelles la population de Leps a diminué dans d'aussi grandes proportions.

Je passe à l'organisation municipale.

La commune, comme partout ailleurs, est administrée par un maire assisté d'un conseil municipal qui est composé de 12 membres, dont 11 nouvellement élus aux dernières élections municipales du 4 mai, tous tenant à l'honneur de bien servir la commune qui leur a confié sa destinée pendant 4 ans et tous sans réserve sincèrement dévoués aux institutions républicaines.

Grâce à leur sage administration quelques améliorations urgentes approuvées déjà dans la commune ont marqué l'arrivée aux affaires de ces zélés administrateurs qui ne négligent rien toutes les fois que les besoins généraux de la commune l'exigent. Cependant les revenus ordinaires de Sepx sont bien minimes. La valeur du centime ne dépasse pas 36 F. Malgré cette insuffisance de revenus des réparations ont été faites au lavoir, à la fontaine, aux places publiques, à l'église même montant en cela que quoique sincères républicains, les membres du conseil municipal ne sont pas les ennemis de la vraie religion. Il n'y a à Sepx, en effet, que des catholiques, dont le culte, depuis quatre années environ, est dirigé par M. l'abbé Lave Dominique, natif de St-Martin, qui mérite et qui possède, je le crois du moins, les sympathies de la majeure partie de ses paroissiens.

D'après ce que j'ai déjà dit sur la situation géographique du village, sur la nature du sol et sur le nombre des bras qui restent pour le travail de l'agriculture, il est aisé de deviner que le travail des champs est un peu négligé à Sepx; cependant je dois rendre cette justice à certains propriétaires, mais le nombre en est très restreint

Productions.
Culture.

qu'ils travaillent avec intelligence et avec un dévouement aussi louable qu'utile.

Le sol agricole de Sept se divise en : terres de labour, vignobles, prairies naturelles et pâturages, bois et terres incultes formant, d'après une statistique de 1860, une superficie totale de 1196 hectares dont 682 hectares en terres labourables, 60 hectares en vignes, 139 hectares en prairies naturelles, 200 hectares en bois, 112 hectares en terres incultes ou non cultivables et le reste est cultivé en jardins. La récolte principale est le blé que l'on cultive sur une étendue moyenne de 118 hectares produisant en moyenne, dans les bonnes années, 12 hectolitres par hectare, dont le poids moyen est de 77 Kilos, puis vient le maïs qui est cultivé sur une étendue de 139 hectares. Son rendement est de 20 hectolitres en moyenne par hectare, pesant 70 Kilos. Les autres céréales et produits alimentaires que l'on y cultive, mais seulement pour les besoins locaux sont : l'avoine, le seigle, et la pomme de terre. Comme cultures potagères et maraîchères on y trouve des haricots, des fèves, des pois, des choux, des carottes, des navets et des salades de toute nature. La seule plante textile que l'on y cultive est le lin mais en très petite quantité. L'élevage du bétail est une des principales ressources des propriétaires de ce petit village; chacun d'eux a au moins une jolie paire de vaches, quelques-uns en ont plusieurs, d'autres ont des bœufs, mais ils sont assez rares. Quelques autres animaux de l'espèce chevaline, de l'espèce ovine et de l'espèce porcine, joints aux canards, aux oies, aux poules,

aux diindous, etc., sont les principales bêtes qui ornent la basse-cour de chaque propriétaire quelque peu aisé qu'il soit. Tous ces animaux leur fournissent du fumier, le seul engrais qu'ils emploient pour leurs terrains. Dans tout le territoire on n'y rencontre aujourd'hui comme animaux nuisibles que le renard, la fouine et la belette; encore leur nombre est-il très restreint et tend-il à disparaître de plus en plus. Je ne parle pas bien entendu des animaux considérés comme gibier, tels que le lièvre, le lapin, la perdrix, la caille et divers oiseaux de passage qui y sont encore assez abondants comparativement aux villages limitrophes; cela tient surtout à ce qu'on ne leur fait pas une chasse acharnée et au nombre assez considérable de bois que l'on trouve dans la commune. La chasse et la pêche sont les moindres préoccupations des habitants de ce paisible village. La pêche même ne se pratique pas du tout.

Pour la nourriture de presque tous ces animaux, au moins pour ceux qui sont indispensables aux travaux de l'agriculture on cultive en petite quantité des plantes fourragères, telles que le trèfle, la luzerne, le sainfoin. Cependant ce mode de culture prend chaque année un nouveau développement; les cultivateurs comprenant enfin qu'ils ne doivent pas laisser leurs champs improductifs pendant une année ou deux sous prétexte de faire « reposer la terre ». A côté de ces prairies artificielles, il y a à Sépex, et en assez grande quantité,

Des prairies naturelles.

Comme on le voit l'agriculture n'est pas très florissante dans ce petit village, mais l'industrie l'est encore bien moins. Elle s'y réduit à quelques travailleurs du bois, du fer, du cuir, des pierres, qui sont, en ce moment, quatre charpentiers, deux forgerons, un cordonnier, trois maçons. Encore tous ces ouvriers s'occupent-ils, bien souvent, du travail de l'agriculture. Il n'y a pas de boulanger, ni de boucher. Pour les ménages qui ne se font pas le pain, un habitant de la commune, qui est en même temps valet mandataire et caillonneur, se charge d'aller le chercher au chef-lieu de canton deux et trois fois même par semaine moyennant une redevance qui varie suivant la quantité de pain qu'il porte.

Quant au commerce on peut dire qu'il y est à peu près nul. Il y a seulement un épiciers qui tient le bureau de tabac. Deux cabarets, dont l'un est toujours désert, et quelques propriétaires qui font un petit commerce de bestiaux. D'ailleurs les moyens de transport sont peu nombreux et seraient très incommodes pour la vente des marchandises. Le chemin d'intérêt commun n° 7 partant de St. Gaudens et allant à St. Martory traverse le village, quelques autres chemins vicinaux pour la plupart sont imparfaits et conduisant aux communes limitrophes sont les seules voies de communication de ce petit village.

A l'époque du remaniement territorial de la France, sur la fin du dernier siècle, la commune actuelle de Lepz faisait partie de la

Etymologie
Histoire

généralité d'Auch et de l'élection de Comminges.
C'était une seigneurie dont le titre et les droits
appartenaient aux abbés commendataires de Bonnefont,
monastère de l'ordre de Cîteaux, situé dans le quartier
de ce nom à l'extrémité orientale du territoire. Les
seigneurs de Sept exerçaient ce que dans le langage
du temps on appelait la haute, la basse et la
moyenne justice, c'est-à-dire qu'ils connaissaient
et jugeaient de toutes les causes civiles et criminelles
par le ministère des agents qui les représentaient.
L'existence de cette commune paraît remonter
jusqu'à l'antiquité la plus reculée. L'abbaye
située à l'extrémité orientale du territoire fut
fondée, dit l'auteur du livre intitulé: Vie et miracles
de Saint Bertram, en 1136 à la prière de Roger,
évêque de Comminges, par Flaminie, femme de
Geoffroy de Montpezat, de concert avec ses enfants
Bernard, Guillaume et Portanier, Ademar de
Montpezat, Pierre son frère et ses enfants Raymond,
Guillaume et Garnias qui en sont les principaux
fondateurs. Bonnefont a été très illustre et mère
de plusieurs monastères: Polbonne, Noers, Villelongue,
Pérignac, Feuillans, etc. Cinq comtes de Comminges
y furent ensevelis. Elle a eu, jusqu'en 1789, cinquante
sept abbés, dont cinq ont été évêques, parmi
lesquels se trouvait Jean III de Comminges
premier président du parlement de Toulouse
et qui devint ensuite premier président du parle-
ment de Paris sur la recommandation du comte de
Anne de Montmorency, garde des sceaux de
France. Le mérite de cet évêque fut fort considéré
à Rome où il concourut à l'élection du pape Pie V.

De l'abbaye il ne reste plus aujourd'hui que le mur d'enceinte, une petite partie des bâtiments servant aujourd'hui de logement à un fermier qui y cultive la propriété. Le Poist de Dieu, ajoute encore le même auteur, semble s'être appuyée sur cette magnifique abbaye dont les ruines couvrent un grand espace. On peut en voir de beaux restes à S.^t. Gaudens et à S.^t. Martory surtout, où, vanité des grandeurs humaines ! vit. il, l'arcade qui recouvrait le tombeau des comtes de Comminges est devenue la porte d'une écurie.

L'origine latine de Sepa et la signification de son nom sont un des indices de son antiquité. Ce nom dont l'orthographe varie dans les vieux documents où il en est fait mention Sepa et Sepis, est la corruption du mot latin : Septus ou Sepes, (enceinte, défense). En glissant sur la dernière voyelle de Sepes, la prononciation donne Sepis.

Cet ancien village devait, en effet, être entouré d'une enceinte fortifiée. C'était le privilège des seigneuries de haute, moyenne et basse justice, dans l'organisation politique du moyen âge. D'avoir pour chef lieu une ville close et trois châtelainies en dépendant. Les châtelainies qui relevaient de la seigneurie de Sepa c'étaient celles de S.^t. Estelle, de Castillon dans le voisinage et d'Aurignac un peu plus loin.

Les condamnations capitales se faisaient sur la place publique, devant l'église paroissiale.

qui subsiste encore en partie, mais à laquelle une restauration récente a enlevé son cachet monumental du 18^e siècle. Cette place en souvenir des exécutions d'autrefois a conservé le nom de place du pilori. Aujourd'hui s'élève au milieu un magnifique oratoire qui est devenu journellement le lieu de réunion de la plupart des bonnes ménagères du quartier, et le dimanche avant et à la sortie de la messe, c'est le rendez-vous, une demi-heure durant, des hommes qui vont ou qui viennent de l'église. Certes, ces bonnes gens qui pour la plupart ne parlent alors que de leurs affaires du ménage ne se doutent pas que quelques siècles auparavant le corps d'un de leurs aïeux pendait, peut-être, en ce même endroit, condamné à mort, souvent injustement pour ne pas dire toujours.

Des fouilles pratiquées dans l'intérieur de l'église pour le renouvellement du carrelage, il y a quelques années, ont mis à nu une tombe en marbre blanc dans laquelle furent trouvés les ossements d'un cadavre humain avec des lambeaux de vêtements et des restes de souliers à la poulaine, usités à la fin du XIII^e siècle. D'autres fouilles postérieures faites à l'occasion des derniers travaux de restauration dans le cimetière qui entoure l'église ont mis à jour des tombeaux maçonnés, les uns simples, les autres doubles avec des squelettes dont les bras étaient étendus le long du corps et les pieds tournés du côté de l'orient. Ces dernières sépultures paraissent appartenir

à l'époque Gallo-Romaine, c'est à-dire au III^{ème} ou IV^{ème} siècle; c'étaient de simples cercueils formés de pierres plates posées sur le champ, de manière à garnir la fosse creusée dans la terre; mais des débris trouvés çà et là, en marbre blanc, révélèrent des monuments plus riches par les moulures et les autres ornements sculptés qu'ils présentaient, parmi lesquels on voyait des bustes humains seuls ou assemblés l'un à côté de l'autre.

Des restes de constructions anciennes, telles que mosaïques, bas-reliefs de marbre, figurant des scènes de chasse et surtout les caractères de l'époque impériale romaine, trouvés en plusieurs endroits, affirment plusieurs témoins séculaires, entre autres M^r l'abbé Sénat ancien prêtre de la paroisse, placent l'origine de Lèze au moins dans les siècles où la Gaule fut conquise par les Romains et le territoire distribué aux légionnaires comme récompense de leurs services. Près du monastère cistercien, des laboureurs en creusant leurs sillons, découvraient autrefois de vastes et solides constructions, des médailles et autres objets, signes d'une civilisation avancée et de la présence de ces colonies ou villas romaines qui couvrirent le midi de la Gaule après la conquête du territoire et que rappellent les noms modernes de plusieurs communes actuelles en France.

À l'époque des grandes invasions des Sarrasins d'Espagne et des Normands le désordre et le pillage de ces pirates jetèrent l'épouvante parmi les populations, et c'est

alors que l'on vit les villes, les campagnes même
s'entourer peu à peu de fossés, de remparts de
terre, de quelques apparences de fortification.
C'est dans ces conditions que dut se former le
village actuel de Sepa et qui il prit le nom
qu'il porte encore aujourd'hui. La ville romaine
d'abord, seule ou environnée de quelques autres
colonies, ensuite l'abbaye cistercienne, peuplée
de moines sortis de la plupart des grandes
familles de la région, tel fut le centre de
cette société qui se perpétua à travers les invasions
et les autres modifications politiques ou territo-
riales qui se succédaient dans nos contrées
méridionales jusqu'à la fin du moyen âge et
des temps modernes. Ces nombreux domaines
qualifiés de terres nobles et appartenant à
d'anciennes familles dont quelques unes
subsistent encore et dont les noms, les titres
et les propriétés sont conservés dans les anciens
cadastres de la commune furent les derniers
vestiges des divers états de ce village depuis son
origine jusqu'à nos jours. Parmi ces familles
nobles on cite dans lesdits cadastres celles de:
Messire Charles de Latour, seigneur et baron des
lieux, Messire François de Mauencourne, seigneur
et marquis de Lagarde, noble Roger de la Motte,
noble Gabriel de Gestas, seigneur de Floran,
noble Jean-Bertrand de Latour, seigneur de Landorthe,
noble Pierre de Montpezat, noble Bertrand d'Arnaud,
seigneur de Salame, noble Joseph de Camille-Géme et
Monsieur de Cazassus. De toutes ces familles
il ne reste plus aujourd'hui que celles de de Floran.

de Latour, de Cazassus. Il serait trop long d'énumérer les domaines appartenant ou ayant appartenu à chacune d'elles bien qu'ils soient inscrits dans un registre spécial séparés des terres appartenant aux manants. C'est ainsi qu'étaient désignées à cette époque là ceux qui aujourd'hui ayant cessé d'être des sujets sont devenus à force de courage, de misères et de souffrances des citoyens libres. Aussi, maîtres aujourd'hui des terres qu'ils cultivent, ils se sont enrichis de manière que partout, à Sepx comme ailleurs, ils sont tous ou presque tous aisés. En travaillant ils vivent convenablement et ils ne sont plus condamnés à aller pieds nus ou à traîner la semelle.

Enseignement

Ici, rien ne se trouve dans les archives pour nous montrer ce qu'était autrefois l'enseignement à Sepx. Il est fort probable cependant que l'instruction primaire existait dans cette petite localité même avant la Révolution, car la commune de Sepx, vu son importance à cette époque là, devait sans doute être comprise parmi le nombre de celles qui, plus favorisées que les autres, pouvaient se glorifier d'avoir un maître d'école sachant à peine lire et écrire.

Aujourd'hui les habitants ont su apprécier les nombreux bienfaits de l'instruction, aussi cette petite commune peut-elle s'honorer de ne pas avoir reculé devant la dépense pour avoir des locaux scolaires où l'instruction peut être donnée convenablement. La maison d'école des garçons est à tous les points de vue bien située. Placée sur une petite hauteur

qui domine le village et bâti au beau milieu
d'une grande place communale elle possède tout
ce qu'il faut pour être agréable. D'ailleurs le
logement de l'instituteur réparé depuis quatre années
environ est bien convenable. La salle d'école
suffisamment grande et bien aérée possède une
bibliothèque scolaire, un petit musée composé
de 120 échantillons et de nombreuses cartes
géographiques. C'est là que 3^e et même quelque
fois 40 petits garçons viennent recevoir
l'instruction primaire qui est aujourd'hui donnée
par M^{lle} Pontan, institutrice dans l'acte com-
mune depuis le 1^{er} octobre 1881. Cette même
instruction y est complétée par une école de filles
qui, tenue au domicile de l'institutrice actuelle,
M^{lle} Cujol, ne laisse rien plus rien à désirer.

De ce dernier côté la commune a encore une nouvelle
dépense à prendre sur sa charge, mais le temps
n'est pas éloigné où elle sera pourvue d'une
maison d'école des filles qui sera sa propriété.
Déjà même la municipalité toujours dévouée
quand l'intérêt communal est en jeu a confié
l'exécution du plan de l'acte maison à un
architecte, et sous peu sans doute, Lepex aura
une école des filles comme il ya une école des
garçons.

Fait à Charles, canton de Boulogne,
ce 10 février 1887.

L. instituteur de Charles
E. Pontan

ex-instituteur à Lepex.

